charretières, ou de simples piedsentes pour les brouettes, véhicules fort en vogue en ce temps-là. Il nous reste encore quelques spécimens de ces voies de commuication, comme les rues de la Ferme, du Redan, des Cinq-Voies, etc.

Tourcoing n'était éclairé, les soirs d'hiver, que par une vingtaine de réverbères; la longue rue du Haze n'en avait que deux, un à chaque bout; et ce n'est que vers 1820 qu'on reconnut la nécessité d'en planter un troisième dans le milieu. La dépense annuelle pour l'éclairage n'était que de 800 francs! Dans les cabarets, l'antique *crasset*, ou une lampe fumeuse, alimentés d'huile non épurée. Quand y il avait du *monde*, qu'on faisait la partie de mariage, encore si en honneur aujourd'hui, on mettait sur la table un monumental chandelier en bois, surmonté d'une chandelle *des six*; et les doigts servaient de mouchettes.

Les hommes portaient culottes, large frac de panne, cravatte bouffante, un large bicorne, cheveux poudrés, longue queue très soignée, tombant entre les deux épaules, bas bleus bien tendus, jarretières rouges et souliers bouclés. Les jeunes filles du peuple avaient une tenue tout-à-fait modeste, qui ne différait guère de celle de leurs mères, sauf pour la coiffure : jupon de *casinette, justes* de tiretaine, cheveux en bandeau, *colinette* tuyautée et gros souliers à lacets. Les mamans étaient restées ndèles au bonnet rond, de mode, en province vers la fin du règne de Lous XV, qui encadrait bien le visage et était, ma foi, fort coquet.

Les distractions étaient rares. Les églises étaient non pas fermées, mais servaient de lieu de réunion; et on y entendait souvent de singulières choses. L'accès n'en était pas interdit aux braves citoyennes, mais les Tourquennoises d'alors, comme celles d'aujourd'hui, n'ont jamais montré grand goût pour la politique.

Les amusements étaient rares, avons-nous dit; aussi l'annonce d'une solennité, telle qu'on n'en avait pas encore vue, ne laissa-t-elle personne indifférent. Il s'agissait de l'organisation de la garde nationale et les chefs devaient être reconnus dans une revue passée sur la Grand-Place, par le Président (on ne disait pas encore maire) et les membres de l'administration municipale, le jour de la première décade de Prairial An VII, à trois heures de l'après-midi.

La garde nationale était divisée en quatre sections. Ce qui paraitra singulier, c'est qu'il y avait deux chefs pour chaque section, un pour l'extérieur et l'autre pour l'intérieur.

Quoi qu'il en soit, voici, en abrégé, le compte-rendu de cette imposante cérémonie :

« Vu les procès-verbaux des élections par sections des chefs de chaque compagnie, tant de l'Intérieur que de l'Extérieur, proclamant chacun en leurs grades, savoir : *Intérieur* : 1re section, Alphonse Motte, marchand boucher, commandant en chef, Augustin Cauliez, porte-drapeau.

»1re section! *Intérieur* : capitaine, Lansland-Demont, rue de l'Eglise; Lieutenant, J.-B. Honoré; sous-lieutenant, François Caboche; sergents, J.-B. Ducoulombier, Jean Antoine Deltombe, Ph. Bouche, J. Ph. Six, P. Badoux; caporaux, P. Pruvost, Th. Delahaye, P. Vannaverbecque, A. Wattel, J. Ducoulombier, A. Scamps, C. Vanneuhus, A. Wattel.

Extérieur : Capitaine, L. Lehoucq; lieutenant, P. Horn; sous-lieutenant, A. Gertrude; sergents : A. Leronge, A. Lermine, J. Tiberghien, Tierin, jardinier, et A. Delplanque; caporaux, A. Dervaux, L. Delobel, P. Desmettre, B. Desurmont, J.-B. Lecomte, le fils de Tualemonde *(sic)*, L. Leman, F. Lerouge.

» 2e section. *Intérieur*: capitaine, Scamps-Destombes; lieutenant, Wattel-Campion; sergents: Delepaule fils de Charles, L. Duvillier, J.-B. Campion, B. Desrousseaux, M. Duquesnoy; caporaux, A. Payelle, A. Destombes, A. Le Ruste (sic) J. Leruste-Lefebvre, C. Oloux, L. Dewavrin, L. Wauquier, P. Delepoule. *Extérieur* : capitaine, A. Motte; lieutenant, P.-J. Wagnon; sous-lieutenant, J.-B. Haquette; sergents, T. Delevoye, A. Dupont, H. Wagnon, P. Haquette, A. Lemaitre; caporaux, P. Loridan, L. Piat, A. Frère, L. Hacquette (sic) F. Guive, F. Droulez, J.-B. Flipo, H. Vanhoutte Libert.

»3e section, *Intérieur* : Capitaine, J.-B. Delmazure, fils de Célestin; lieutenant, Desurmont-Tiberghien; sous-lieutenant, F. Debuigne; sergent, J. Kestelcot, P. Oloux, M. Vanlart, L. Grau, J.-B. Nollet; caporaux, Dervaux-Louage, P. Lebrun, P.-J. Grau, A. Leruste, L. Caullier, P. Lamourette-Blanquart, F. Verin.

»*Extérieur* : Capitaine, F. Lepers; lieutenant, P. Petit; sous-lieutenant, A. Masure; sergents, P. Dhalluin, F. Ghesquière, P. Lecoutre, J.-B. Lecoutre, Leporrier, Wattel; caporaux, J. Delepoule, Simon Dewitte, J.-B. Six, P. Bodue, L. Machue, J.-B. Farvacques, D. Montagne, P. J. Delepoule.

»4e section, *Extérieur* : capitaine, A. Dhalluin; lieutenant, L. Montagne; sous-lieutenant, J. Watteau; sergents, F. Carrette meunier, A. Dhalluin, A. Libert, L. Honoré, Vanhoutte; caporaux, L. Legrand, F. Dujardin, A. Leman, C. Dupont, J. Clarisse, C. Dupont, J. Clarisse, F. Dupont, P. J. Lehembre, P.-J. Petit.

»*Intérieur* : capitaine, C. Delacourt; lieutenant, P. Liénard; sous-lieutenant L. Lepers; sergents, Dumortier fils, sur la Place (sic), J. Duprez, P. Delmasure, J. Duriez; caporaux, P. L. saffre, M. Desurmont, P. Gutte, A. Garide, Tuarne, Destombes-Desurmont, Buchy, E. Fievet, J. Duriez.

» Lesquels chefs et concurens (sic) de leurs grades, étant reunis, avec leurs compagnies.... Nous membres susdits étant décorés de l'écharpe tricolore, Président en avant, et ayant à sa gauge (sic) le commandant en chef, l'épée à la main, lui a à l'instant, requis le serment de *Haine à la Royauté, à l'anarchie, fidélité et attachement à la Republique et à la Constitution de l'an III*. Ce qui a été exécuté...

» Ensuite ledit commandant a requis mêmes serments de tous les officiers, sous-officiers, sergents et caporaux. Ce qui a été exécuté avec ordre, le tout conformément aux lois...»

JÉROME DU CLINQUET.

Coup de révolver. — Samedi après-midi, vers trois heures, plusieurs trieurs qui travaillaient autour d'une claie, placée en face d'une fenêtre d'un établissement de la rue de Lille, entendirent tout à coup le sifflement d'une balle qui, après leur avoir passé près de la figure, allait s'applatir contre une ferrure de la charpente et retombait ensuite sur le plancher. Cette balle provient d'un révolver, laissé imprudemment, croit-on, entre les mains d'un jeune garçon. Au reste, une enquête sévère est commencée, et on connaitra sans doute bientôt le nom de celui qui a bien failli causer un irréparable malheur.

A la suite d'une discussion survenue, samedi, rue du Brun-Pain, une rixe se serait, paraît-il, produite entre deux maçons et l'un d'eux serait maltraité au point qu'on craindrait pour sa vie; sous toutes réserves, nous donnons ce fait dont nous n'avons pu contrôler l'exactitude.

Destruction de nids. — Un écolier du Pont-de-Neuville, Henri V... a été pris en flagrant délit de destruction de nids d'oiseaux et a été l'objet d'un procès-verbal.

Nous rappellerons à ce propos qu'aucun instituteur peut-être ne se donne autant de peine pour empêcher la destruction des petits oiseaux que l'honorable directeur de l'Ecole de ce quartier. Il a même, tout récemment, reçu, pour cet objet, une récompense de la société protectrice des animaux.

La rixe de la rue de l'Amiral Courbet. — Cette affaire a eu son dénouement à l'audience de vendredi :

François Wœstyne, 22 ans, a été condamné à 20 jours.

Henri Wœstyne, 19 ans, à 15 jours.

Pierre Penez qui avait du entrer à l'Hôpital (il avait eu l'artère du poignet coupée) a 15 jours et Pierre Fontaine à 8 jours.

Bondues. — *A propos d'une paire de bas.* — Une véritable bataille s'est engagée, mercredi dernier, à l'heure de midi, entre les membres des familles Casier et Goethaels. A l'exception du père Casier tout le monde en a peu près y a pris part; et il y a d'un côté 7 enfants, et de l'autre 8! Ajoutez à cela une trentaine de voisins qui sont venus faire la haie.

Les Casier accusaient les Goethals de la disparition d'une paire de bas. Quand le fils Constant Casier, corroyeur, parti, à une heure, pour se rendre à son travail, le père Goethaels et trois de ses garçons se ruèrent sur lui et le rouèrent de coups. L'un d'eux était armé d'un gourdin et frappait à tour de bras; un autre, trouvant cette arme insuffisante, alla chercher une barre de fer, en asséna un coup sur le bras droit de Constant et il en résulta une blessure assez grave.

La mère Casier accourut au secours de son fils et les coups se mirent à pleuvoir sur son dos : la pauvre femme, qui criait *à tue-tête qu'elle en tenait pour le reste de ses jours*, courut se mettre au lit! Ajoutons, pour rassurer le lecteur, que le lendemain elle a pu tenir sa place à table. Le fils paraît être plus sérieusement atteint.

Donc les Goethaels sont restés maîtres du champ de bataille. Au tribunal maintenant à établir la responsabilité de chacun. Ce ne sera certes pas chose facile.

LILLE

M. Antoine à Lille. — On sait que M. Antoine avait promis aux membres du denier des écoles laïques de Lille de venir présider la fête organisée par cette société.

L'ancien député de Metz, est arrivé samedi à Lille par le train de 5 heures 29. Peu de préparatifs avaient été faits pour le recevoir.

Trois bandes ont été tendues. Sur la première, à l'entrée de la rue de la Gare, on lit ces mots : « A M. Antoine » ; sur la seconde, rue Grande-Chaussée, « Alsace-Lorraine » ; et sur la troisième, rue Saint-Jacques : « N'oublions pas. »

Peu de monde à la gare. Les délégués des comités des Alsaciens-Lorrains, des étudiants des Facultés de l'Etat, et des élèves de l'Institut industriel l'attendaient et lui ont fait cortège. Deux bouquets lui ont été offerts.

Le public faisait défaut sur le parcours de la gare à l'hôtel du Maisniel. Seuls, quelques boulangistes avaient tenu à manifester sur le passage. Le cri de vive Boulanger, quelques sifflets venant interrompre, parfois, les acclamations des 300 jeunes gens, qui formaient une garde-de-corps à M. Antoine, voila tout le bilan de la manifestation politique à l'arrivée.

Quelques boulangistes ont été arrêtés et conduits au poste pour avoir crié : vive Boulanger!

Arrivé à l'hôtel du Maisniel, M. Antoine s'est reposé un instant, a procédé à un bout de toilette, puis a fait son entrée à 7 h. 1/4. Il a pris place à la table d'honneur. M. Hubbart, retenu à Paris, est remplacé par M. Albert Leroy. Il y avait 150 convives.

Plusieurs toasts ont été portés à la santé de M. Antoine.

M. Antoine a remercié de la sympathie qu'on lui a témoignée, et a indiqué les grandes lignes de son programme. Il a bu à l'intégrité de la France par la République.

A huit heures, réunion au Palais Rameau, où M. Antoine a présidé une conférence donnée par M. Albert Leroy.

M. Carnot dans le Nord. — L'Agence Havas nous communique la nouvelle suivante :

« Nous lisons dans le *Soir*, que M. le préfet du Nord a été mandé à Paris pour conférer avec M. Carnot, relativement à un projet de voyage présidentiel dans le Nord, qui avait été ébauché pendant le séjour de M. Carnot dans le Pas-de-Calais. »

Hommage au général Comte. — Une délégation de 24 anciens sous-officiers du 42e de ligne vient d'être présentée à Mme Comte, veuve de l'ancien commandant de la 1re brigade d'infanterie à Lille, par M. le commandant Canale, pour lui offrir une magnifique plaque en bronze artistique destinée à être placée sur le tombeau de leur ancien et regretté chef :

Cette plaque porte l'inscription suivante :

Au Général Comte

Hommage des anciens officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 42e régiment d'infanterie.

Dans une émouvante allocution, M. George s'est fait l'interprète des sentiments de ses collègues, qui conserveront de cette simple et touchante démonstration patriotique un souvenir ineffaçable.

PLAQUE COMMÉMORATIVE

Lorsqu'il aura cent ans, ceux qui vivront encor
Iront inaugurant en pompe solennelle
La plaque où tu liras Roubaix, en lettres d'or :
« Ici Vaissier créa son essence immortelle. »

19662d A. DUVRAY.

CONCERTS ET SPECTACLES

Théâtre de Roubaix. — *Le Maître de Forges*, pièce en cinq actes par M. GEORGES OHNET.

Les représentations se suivent et ne se ressemblent pas au théâtre Bequet. Il y a quelques jours, c'était Pailleron qui tenait l'affiche, aujourd'hui, c'est Ohnet qui pontifie. Il y en a vraiment pour tous les goûts.

On peut, comme moi, ne point aimer Georges Ohnet, mais on ne peut cependant discuter sa grande science du théâtre, et l'intérêt soutenu du Maître de Forges.

Il est, du reste, certain, indéniable, que son seul nom sur une affiche suffit pour attirer le public dans une salle de spectacle, mais il est vrai aussi que nous sommes à une époque où il n'est pas besoin d'être vrai, sincère et *littéraire* pour amuser.

Cette vogue, M. Georges Ohnet la doit un peu à M. Emile Zola et à la pléiade d'écrivains naturalistes qui précédèrent son avènement. On était dégoûté du roman et de la pièce d'observation ou prétendue telle, et l'on accueillit l'auteur du *Maître de Forges* comme un libérateur. Ses pièces où toutes les classes de la société étaient épargnées intelligemment, eurent un succès qui égala celui de ses romans.

Point ne voulez, n'est-ce pas que je vous raconte le sujet du *Maître de Forges*, le drame a eu autant de représentations que le roman d'éditions. Qu'il vous suffise de savoir que comme toujours, il a produit grand effet, avec sa morale douce et ses scènes où les ficelles sont dissimulées par le manteau d'Arlequin.

Mme Béquet a été très remarquable dans le rôle de Claire de Beaulieu; elle a trouvé des accents d'une grande sincérité. Mme Deliane est charmante comme toujours dans le rôle bien effacé de la marquise. Quand à Mlle Val, c'est une ingénue qui a joué avec une grâce mutine et une justesse d'intonation dont je la félicite. J'oubliais Mlle Granville qui a été excellente dans le rôle peu important de la baronne de Préfont.

Parmi le sexe fort, je citerai M. Marchal qui est un Philippe Derblay plein de majesté, M. Verdon qui joue avec un grand sentiment comique, le rôle de Moulinet, M. Amard un Bachelin parfait. Je sais enfin le nom de M. Olivier, et je lui adresse de sincères félicitations. C'est un acteur d'une gaieté entraînante, et qui de plus est très sympathique. Quant à M. Dujardin, qui jouait le rôle de St-Réault, c'est un jeune homme qui dit gentiment, mais qui a besoin de savoir marcher et remuer en scène. Je dois cependant le féliciter de ses louables efforts.

En passant, un petit conseil à M. Béquet. Pourquoi ne laisse-t-il pas complètement ouvertes, les portes qui donnent sur la terrasse, longeant les loges de droite? Le public pourrait non seulement fumer là, et ce serait cet été, le meilleur fumoir, mais encore, l'air pénétrerait mieux et répandrait une fraîcheur encore plus douce dans la salle déjà bien aérée.

PIERRE KILEM.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 8 juin

Présidence de M. PARENTY, vice-président

Dimanche dernier, un agent arrêtait, rue de Lannoy, un ouvrier tisserand de Roubaix, qu'il accusait d'être ivre. Le tisserand protesta, affirmant qu'il avait trop peu absorbé de boissons dans la journée pour être dans les vignes,

Il fut néanmoins conduit au dépôt, et un de ses amis, qui passait au moment où la scène s'était produite, et qu'il avait prié de lui servir de témoin devant le commissaire, fut arrêté comme lui, et, le lendemain, ils étaient conduits à Lille, sous inculpation d'ivresse, d'outrage et de rébellion. Deux habitants de la rue de Lannoy, qui avaient assisté à la scène de l'arrestation, écrivirent, au commissaire, pour protester, disant que le tisserand et son ami n'étaient pas ivres.

L'un de ces deux habitants dépose à l'audience en faveur des deux camarades qu'il dit avoir été arrêtés d'une façon arbitraire.

L'autre habitant a confirmé cette déposition par une lettre lue à l'audience.

Le Tribunal a immédiatement prononcé l'acquittement des prévenus, sans même laisser plaider Mes Dauchin et Mahieu qui devaient présenter leur défense.

NORD

Prémesque. — La foudre est tombée hier sur une grange dépendant de l'occupation de M. Grignon-Cornil.

Cette grange a été complètement brûlée ainsi qu'une étable qui y attenait. Pertes 10.000 fr.

Cysoing. — Samedi a eu lieu le conseil de révision.

— Une rixe s'est produite, à Péronne-en-Mélantois, entre plusieurs ménagères à propos de futilités. Quelques horions ont été échangés. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Bailleul. — Pendant l'orage d'hier, un incendie a consumé la maison habituée par M. Denis Bertheloot, située près de la gare.

Les pompiers ont pu préserver les bâtiments dépendants : le corps de logis seul a été la proie des flammes.

Les pertes peu importantes sont couvertes par une assurance.

PAS-DE-CALAIS

St-Omer. — Un enfant de quatre ans a été broyé samedi par une voiture.

BELGIQUE

Luingne. — *Les funérailles de M. Hocedez-Labis.* — Vendredi, à 10 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Hocedez-Labis, ancien bourgmestre de Luingne. Une foule nombreuse se pressait dans le cortège, pour donner une dernière marque de sympathie à cet homme de bien dont la mort met tout le canton en deuil. Courtrai, Herseau, Dottignies, Tourcoing, Roubaix et Comines étaient largement représentés à la cérémonie.

A 10 heures 1/4, un clergé nombreux a fait la levée du corps exposé dans une chapelle ardente, qui était tendue de tentures noires lamées d'argent, dressée dans la maison mortuaire.

L'*Union chorale* ouvre la marche, suivie par le clergé et plusieurs couronnes offertes par la famille, par l'Administration communale et l'*Union chorale* dont le défunt était président d'honneur. Puis vient le cercueil surmonté d'un coussin de velours sur lequel est placée la décoration de l'Ordre de Léopold. Les coins du poêle sont tenus par MM. Soudan, membre de la Députation permanente, Floris Mulliez, conseiller provincial; Herbau, bourgmestre de Rolleghem, et Hauwel, premier échevin de Luingne. Des gardes-champêtres, sous le commandement de M. Spender, brigadier de Luingne, forment la garde d'honneur.

M. Van Windekens, curé de Luingne, officie. L'église est trop petite pour contenir la foule qui s'y presse.

Après la messe, dont l'offrande a duré plus d'une demi heure, le R. P. Marshall, recteur du couvent des RR. PP. Jésuites de Courtrai, monte en chaire et fait l'éloge du défunt.

M. Hocedez fut un chrétien accompli; dans la vie privée, par sa foi robuste et sa charité envers les pauvres; dans la vie publique, ce magistrat comprenait que les deux pouvoirs doivent marcher unis pour le bonheur de tous. Sa mémoire, dit-il, passera de génération en génération et sera à jamais bénie. Fils d'un père chrétien lui-même, il laisse un fils qui marchera sur ses traces et continuera ses œuvres.

Après l'absoute, le cortège s'est mis en marche vers le cimetière.

Après les prières d'usage, M. Parisis, secrétaire communal, trace à grands traits la carrière toute d'honneur et de générosité de l'ancien bourgmestre de Luingne. M. Hocedez a fait ses études à St-Omer, il succéda à son père, M. Arthur Hocedez, comme bourgmestre.

De concert avec sa sœur, il construisit en grande partie à ses frais la belle église gothique de Luingne, qu'il fit décorer il n'y a pas longtemps. Homme de haute intelligence, magistrat intègre, cœur généreux, il a mis sa fortune à la disposition du bien; aussi le roi a reconnu les éminents services qu'il rendit en le nommant chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. Hocedez est regretté de tous ses concitoyens, qui le pleurent en le bénissant et espèrent que la haute Justice l'a déjà récompensé.

Après ces paroles si émouvantes, l'*Union chorale* a exécuté un morceau d'adieu et la foule s'est écoulée silencieuse et triste, espérant trouver dans M. Félicien Hocedez, le bourgmestre actuel, le digne descendant de cette belle famille dont les chefs sont, depuis plus de cent ans, à la tête de cette commune.

Le Pèlerinage de la Ste-Trinité au mont St-Aubert suivi chaque année par un grand nombre de Roubaisiens, aura lieu le 16 juin. Des messes seront dites à 4 h. 1/2, la seconde à 6 1/2 et à 9 h.

L'arrivée prochaine du Shah de Perse à Anvers. — Tout est sens dessus-dessous à l'Hôtel provincial, à Anvers, à cause de l'arrivée prochaine du Shah de Perse. Ce souverain débarquant à Anvers le 23, on n'a guère qu'une quinzaine de jours pour organiser la réception. Le gouverneur, M. le baron Osy, a conféré, hier, avec le général Jolly et un aide-de-camp du Roi. Il a été décidé que le Shah de Perse logera au Palais royal, place de Meir.

Les étrangers en Belgique. — M. le ministre de la justice vient de distribuer son rapport annuel sur l'exécution de la loi relative aux étrangers de 1887 à 1889.

Du 6 février 1887 au 6 février 1888, 14,154 étrangers ont été inscrits sur les registres de la sûreté publique. 325 ont été expulsés, dont 85 pour compromission de la tranquillité publique. 11 de ces derniers l'ont été pour des motifs politiques. Le nombre des étrangers inscrits sur les registres de l'administration de la sûreté du 6 février 1888 au 6 février 1889 a été de 15,020. Celui des arrêtés royaux d'expulsion a été de 231, parmi lesquels 98 ont été motivés par des faits compromettant la tranquillité publique. Trois de ces arrêtés seulement ont eu un motif politique.

Les quatorze étrangers expulsés depuis deux ans pour motifs politiques l'ont été pour tentatives révolutionnaires et excitation de la classe ouvrière.

Les 169 étrangers expulsés pour compromission non politique de la tranquillité publique se livraient surtout à l'excitation de la débauche et au vagabondage.

Tous les autres étrangers ont été renvoyés après des condamnations judiciaires.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 8 juin.* — Amélie Delfosse, rue de l'Hommelet. — Eugénie Mullier, Hôtel-Dieu. — Marguerite Liagre, rue de l'Industrie, 95. — Germaine Caby, Place du Trichon. - Paul Verbrackel, rue Drouot, 56. — Joseph Fontaine, rue Bayart, 26. — Louis Vincent, Place de l'Abattoir, 1. — Jeanne Dion, rue du Pile, 159. — Louis Vamoldekot, rue de Maubeuge. — Henri Delmarle, rue de Flandre, 45. — Gabrielle Vanovrebetvels, rue Pascal, 5. - *Mariages.* — Jean-Baptiste Demoor, 27 ans, fileur, rue des Longues-Haies, cour Mulliez, et Clémence Plouvier, 30 ans, tisserand, domiciliés à Dottenies. — Edouard Polite fileur, rue de France, 51, et Juliette Notte, 31 ans, soigneuse, rue de France. — Pierre Albert, 31 ans, tisserand, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, et Eulalie Bouzin, 22 ans, soigneuse, rue des Fleurs, cour Desrousseaux. — Jean-Baptiste Deboy, 33 ans, tisserand, rue de Condé, cour Degand, et Amélie Verfaille, 19 ans, soigneuse, rue de la Paix, cour Lefebvre. — Auguste Rigole, 25 ans, rattacheur, rue de Maubeuge, 10, et Elise Depraetre, 26 ans, rattacheur, rue de Maubeuge. — Pierre Duflot, 28 ans, tisserand, rue du Coq-Français, 403, et Joséphine Wandelot, 22 ans, canetière, rue Malplaquet, 30. — Jean-Baptiste Eck, 28 ans, mécanicien, rue d'Alger, et Nathalie Douvauvillers, 22 ans, sans profession, rue d'Alger, 11. — Alphonse Vandamme, 21 ans, garçon de magasin, rue de l'Epeule, et Eudoxie Lahoide, 20 ans, piquriere, rue de Lille, 188. — Henri Verhofstadt, 19 ans, cordonnier, rue Saint-Jean, et Angélique Callewaert, 16 ans, dévideuse, rue des Longues-Haies. — Arthur Allard, 21 ans, menuisier, rue de Soubise, 13, et Marie Goin, 21 ans, sans profession, rue de Soubise, 28. — Henri Willecomme, 30 ans, mécanicien à Croix, et Sophie Algoet, 20 ans, peigneuse, rue de l'Epeule. — Louis Spriet, 20 ans, tisserand, à Croix, et Joséphine Liétart, 25 ans, bobineuse, rue de la Perche. — *Déclarations de décès du 8 juin.* — Arthur Hubrecht, 21 jours, rue de la Providence. — Jules Santré, 23 ans, représentant, rue de l'Hommelet, 56. — Albert Tiberghien, 6 ans, boulevard de Strasbourg. - Philoméne Languenhack, 7 mois, rue Stéphenson. — Denis Hubaux, 53 ans, maître teinturier, rue Inkermann, 92. — Fidéline Lecomte, 73 ans, ménagère, rue de Tournay. - Hortense Torbeau, 59 ans, ménagère, rue de la Perche. — Léontine Carpentier, 1 an, rue de l'Industrie, 193.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille Denis HUBAUX-DUFOREST qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Denis-Désiré-Joseph HUBAUX, teinturier, décédé à Roubaix, le 8 juin 1889, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 9 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Eloi, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 11, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 92.

Les amis et connaissances de la famille DELCROIX-DESREUMEAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, du décès de Dame Fidéline-Joseph DESREUMEAUX, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 9 juin 1889, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Eloi. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Béranger, 31.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 11 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Adolphine GRAMMONT, décédée à Calais (Pas-de-Calais), le 27 mai 1889, dans sa 18e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 11 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Fidèle HENNEBICQ, veuf de Dame Marie WALET, décédé à Roubaix, le 11 mai 1889, dans sa soixante-deuxième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 12 juin 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Stanislas SOYEZ, ex-cafetier, époux de Dame Zulma MORILLE, décédé à Roubaix, le 9 mai 1889, dans sa 41e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BUFFALO-BILL

ET LA

VIE DES CHASSEURS DANS LES PRAIRIES DU FAR-WEST

Le célèbre colonel Cody a ouvert vendredi, 18 mai, son immense arène de Neuilly et cette inauguration a pris les proportions d'un véritable évènement.

M. Carnot, président de la République, n'a pas dédaigné d'y assister. Les Ministres, M. Mac-Lane, ministre des Etats-Unis, le Maire de Neuilly s'y trouvaient également ainsi que beaucoup d'autres notabilités.

C'est que le colonel Cody, *alias* Buffalo-Bill n'est pas un vulgaire banquiste. S'il s'est fait une réputation universelle comme chasseur de buffles, il a aussi joué un rôle assez important lors de la fameuse guerre de Sécession qui désola les Etats-Unis il y a vingt-cinq ans.

Nous n'entreprendrons pas d'écrire la biographie de Buffalo Bill et encore moins d'examiner ce que peuvent avoir de fondées les imputations que l'on a récemment publiées sur son compte.

Qu'il nous suffise d'indiquer que le colonel Cody est un homme à l'esprit singulièrement aventureux, qui a dans son passé des épisodes presque fantastiques.

Envoyé en reconnaissance avec une trentaine de cavaliers, lors de la guerre de l'Ouest, le colonel Cody disparut au grand trot derrière une colline qui protégeait l'armée américaine. En débouchant sur l'autre versant, le colonel tomba dans une troupe nombreuse de Peaux-Rouges qui formaient l'avant-garde. Cette troupe était commandée par un chief célèbre parmi les siens pour sa valeur et sa cruauté.

Celui-ci reconnaissant Buffalo-Bill, et le voyant en si peu nombreuse compagnie, le défia en combat particulier.

Il était imprudent d'accepter, soutenu par quelques cavaliers, en face d'un parti bien monté, vingt fois supérieur en hommes et sur la neutralité duquel il ne pouvait compter.

Fuir devant les Indiens le colonel Cody n'y pensa pas.

Il accepta le défi, et les deux adversaires, se lançant l'un sur l'autre au galop de leurs chevaux, engagèrent une lutte terrible qui ne pouvait se terminer que par la mort de l'un des combattants.

Quoique blessé assez gravement, le colonel, dont les armes étaient déchargées, attaqua à l'arme blanche, en parant adroitement les coups de son adversaire, lui plongea son bownie-knife dans la poitrine. Le chef indien tomba.

Aussitôt ses hommes s'élancèrent pour le venger; toujours intrépide, Buffalo-Bill sauta à bas de sa monture, scalpa son ennemi mort et, remontant sur son cheval, engagea une lutte de un contre vingt, contre ses adversaires.

La troupe héroïque allait succomber, quand, débouchant de la colline, apparut l'armée américaine.

Les Indiens s'enfuirent, laissant le terrain jonché de cadavres, et la renommée du colonel Cody, déjà célèbre aux Etats-Unis, devint universelle.

La présence à Paris de Buffalo-Bill avec sa troupe bigarrée et à demi-sauvage est un évènement qui excite, à bon droit, la curiosité générale. Nos lecteurs nous sauront gré de saisir cette occasion pour leur faire faire une excursion dans les immenses régions de l'Amérique du Nord, encore occupées par des prairies, et qui sont constamment le théâtre des exploits de ces vaillants chasseurs, dont Buffalo Bill est, pour ainsi dire, le prototype.

La région dite des prairies s'étend sur une immense bande de territoire allant du Canada, au nord, jusqu'à la frontière du Mexique, au sud, et occupant, par conséquent, tout le milieu des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Cette région comprend le Nouveau-Mexique, une partie de l'Arizona, le Colorado, le Wyoming, le Montana et une partie du Texas, du Kansas, du Nobraska et du Dakota.

Ce qui distingue surtout ces territoires, c'est moins la quantité des bestiaux qui renferment — quantité qui est plutôt inférieure à celle des régions plus habitées, où l'élevage est exploité industriellement, — que l'importance résultant pour le bétail de ce qu'il y constitue la seule richesse exploitée.

Par le fait, toute cette contrée ne forme qu'un immense pâturage.

Le voyageur qui voit ce pays pour la première fois est surtout frappé de son aspect de désolation. Il a quelque peine à comprendre que le bétail puisse être abondant dans des districts où la terre semble desséchée et où l'herbe est si courte qu'on ne voit guère de quoi les ruminants peuvent y subsister. Les arbres y sont fort clairsemés. On n'en voit que le long de quelques cours d'eau. Il n'est même pas rare de voir de vastes espaces absolument dénudés où ne croît ni herbe, ni plantes d'aucun genre.

Et pourtant, les bêtes à cornes abondent dans toute cette immense région et forment, de temps immémorial, l'unique préoccupation, la seule industrie de milliers d'individus.

Ces chasseurs sont en Amérique les premiers pionniers de la civilisation. Plusieurs états ont été d'abord colonisés par eux et leur popolation possède encore aujourd'hui les caractères distinctifs de ces hardis aventuriers. La plupart de ces hommes étaient des méridionaux, attirés vers le nord par le charme de la vie en plein air et l'attrait des chasses continuelles.

On a parfois appelé à tort la région dont nous venons de parler le *désert américain*. L'éleveur de bestiaux dans ce pays a reçu le nom de *ranchman*; quant à son collaborateur, le gardien des troupeaux il a été appelé le *cow-boy*, littéralement le garçon à vaches.

Les innombrables troupeaux qui parcourent cette contrée comptent souvent de mille à cinq mille bêtes à corne qui y passent d'un bout de l'année à l'autre.

Là, dans des constructions appelées *caillerangues* et formées d'arbres décorticqués, mais à peine ébranchés, vit la population flottante les quasi-sauvages des cowboys.

Le soin des troupeaux incombe à ceux-ci pendant six mois de l'année. Ils commencent à s'en occuper dès l'apparition de l'herbe nouvelle au printemps, c'est-à-dire suivant les latitudes entre le mois de mars et de mai.

Leur fonction la plus importrnte est celle du marquage au fen des jeunes bêtes et, en général de toutes les bêtes qui dans le troupeau confié à leurs soins, ne seraient pas marquées au chiffre du propriétaire.

Cette opération est plus compliquée qu'elle ne semble devoir l'être au premier abord.

L'habitude contractée par le bétail d'errer en liberté l'a rendu sauvage, et il faut pour s'en emparer, lui faire une véritable chasse.

Pour cette chasse, les *Cowboys* qui sont d'ailleurs constamment à cheval se servent du lasso, cette arme fameuse que les récits héroïques de Fenimore Cooper, de Mayne-Reid de Gabriel Ferry et de tant d'autres, ont popularisée parmi nous.

Le lasso, on le sait, se compose d'une longue lanière de cuir, dont une extrémité est enroulée autour du bras du chasseur, et dont l'autre extrémité, dédoublée et terminée par deux petites boules en plomb, doit, lancée avec adresse, s'enrouler autour du cou ou de l'un des deux membres de l'un des deux membres de l'animal que l'on veut saisir.

Le *Cow-boy*, après avoir lancé son lasso, qui, généralement, s'enroule autour du cou de la bête qu'il poursuit, arrête brusquement son cheval. A moitié étranglé par la lannière, le pauvre bœuf ainsi captivé tombe sur flanc.

Le *Cow-boy* s'approche alors. L'examine le pelage du bœuf. Si celui-ci porte déjà la marque du propriétaire, on le délivre du lasso et on lui rend la liberté. Sinon, les compagnons du *Cow-boy* arrivent avec une forge portative où des fers sont constamment tenus chauds; on applique un de ces fers pendant une ou deux secondes sur le flanc de l'animal, après quoi, on le rend à son pâturage.

Parfais aussi les bestiaux sont chassée en troupeau dans une vaste enceinte formée de planches et terminée par un étroit couloir où ils ne peuvent passer que les uns derrière les autres. Sur un point quelconque de ce couloir, les bœufs sont mis dans l'impossibilité d'avancer ou de reculer. On les examine alors et on marque ceux qui n'ont pas encore reçu le chiffre de leur propriétaire.

Presque tous ces troupeaux sont destinés à l'exportatation. Comme ils se trouvent quelquefois à une grande distance de la gare ou du port les plus voisins, ceux qui sont désignés partent aussi tôt qu'ils ont brouté la première pousse de l'herbe. C'est là une autre fonction, non moins importante que la première des *Cowboys* qui quittent leurs habitations en bois et qui, durant plusieurs mois quelquefois, conduisent leur troupeau à la gare ou au port d'embarquement.

Leur petite troupe ne se compose guère que d'une douzaine d'individus, commandés par un « foreman »; un cuisinier, qui est en même temps le cocher du véhicule contenant leurs approvisionnements de voyage, les accompagne.

Le « foreman » conduit le troupeau, recherche les bons pâturages, cho